



APPUI A LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

FICHE D'ACTION

MIGRATION ET DEVELOPPEMENT

1. Objectifs

L'objectif global de cette action est de faciliter le dialogue entre le gouvernement du Burundi et sa Diaspora afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement du pays.

L'action contient trois objectifs spécifiques:

- Renforcer les connaissances et les capacités de la Direction de la Diaspora ainsi que d'autres acteurs dans l'élaboration d'une politique d'engagement de la diaspora.
- Soutenir un processus inclusif et participatif d'élaboration du document de politique nationale sur l'engagement de la diaspora en impliquant de multiples acteurs et représentants de la diaspora.
- Assister les efforts du gouvernement dans la création et le renforcement des liens avec la diaspora dans le but d'organiser des consultations fructueuses, des activités et des initiatives conjointes portant sur divers aspects liés au développement

2. Principales activités

Activité 1: Réunions de travail bilatérales dans l'objectif de faire l'état des lieux des activités de la diaspora déjà en cours et Première Session d'Information sur la Migration et le Développement et l'élaboration de la politique d'engagement de la diaspora

La première activité comprend deux sous-activités liées:

Une mission d'évaluation de **deux jours** au Burundi, réalisée par les experts MIEUX, faisant un état des lieux des rôles et des responsabilités de diverses agences nationales et d'autres acteurs dans le domaine de la gestion de la diaspora. Cette activité inclut des réunions bilatérales avec les acteurs en question, organisées en coordination avec la Direction de la Diaspora.

Les résultats de cette enquête serviront à la création ou à la confirmation de la composition du Comité Interministériel mis en place par la Direction de la diaspora et qui se chargera, avec l'appui des experts, de l'élaboration de la politique sur l'engagement de la diaspora. Les membres du comité bénéficieront également de l'appui technique proposé dans le cadre de cette action. L'information recueillie pendant ces deux jours permettra aux experts de mieux comprendre les défis, les besoins et les priorités du pays, ainsi que de formuler des recommandations concernant le paysage institutionnel du Burundi et le mode de fonctionnement de la commission interministérielle qui sera établie au cours de la deuxième sous-activité.





Cet exercice sera suivi par une session d'information interactive qui présentera divers aspects du domaine de la Migration et du Développement (par exemple les transferts de fonds, l'engagement de la diaspora etc.), leur pertinence pour le Burundi du point de vue de l'élaboration de politiques mais aussi par rapport au renforcement de la coopération avec la diaspora. Les participants (une vingtaine) seront des représentants du secteur gouvernemental (comité interministériel) et non-gouvernemental.

En outre, cette session aura comme but d'identifier les principales thématiques qui devront être traitées dans le cadre de la politique relative à la diaspora et les divers aspects qui devront être considérés. Les experts seront chargés de faciliter les discussions et d'encourager des séances de brainstorming. Dans ce contexte il sera donc demandé aux participants d'identifier les points forts et les faiblesses dans la coopération entre le Burundi et sa Diaspora et de faire des recommandations au Ministère des Relations Extérieures afin de donner à l'atelier une dimension pratique.

De plus durant cette session, les experts seront amenés à traiter des aspects généraux relatifs à l'élaboration d'une politique afin de renforcer les capacités des participants dans ce domaine. Les experts auront recours à des exemples d'autres pays pour rendre la discussion plus stimulante tout en renforçant l'élément de partage entre pairs.

L'activité sera clôturée par une discussion d'une journée pour clarifier les objectifs, les principes et la structure potentielle de la politique sur l'engagement de la diaspora. Les experts guideront la discussion de sorte qu'à la fin, les rôles et responsabilités de chacun dans le processus et les grandes lignes du document de politique soient clarifiés.

Résultats de l'activité 1:

- Identification des principaux acteurs nationaux qui seront impliqués dans le processus d'élaboration de la politique nationale d'engagement de la diaspora.
- Etablissement d'un comité interministériel qui tâchera de gérer le processus d'élaboration de la politique
- Identification des principales thématiques qui devront être prises en compte dans le cadre de la préparation de la nouvelle stratégie politique, ainsi que ses principes et objectifs.

Activité 2: Soutien à distance dans l'élaboration du document de stratégie politique

Sur la base des résultats de la première activité, les membres désignés du comité interministériel commenceront à élaborer le document de politique avec le soutien des experts.

Le but de cette activité est de formuler les objectifs de la politique et de déterminer la structure et le contenu du document. Celui-ci devrait également comprendre une vue d'ensemble de la situation présente des relations du Burundi avec sa diaspora, une analyse des ressources et des capacités de la diaspora et des enjeux à prendre en compte pour l'élaboration de la future politique. En outre des recommandations concrètes pourront être faites, afin d'être discutées plus en détail pendant les prochaines activités.





Résultats de l'activité2:

- Le premier projet de stratégie politique est conçu
- Le mécanisme de rédaction entre les autorités nationales et les experts renforce l'aspect de partage entre pairs et le transfert de capacités

Activité 3: Consultations avec les organisations de la diaspora dans l'UE (Benelux et France) et réunions de travail sur les questions de politique de coopération avec la Diaspora pour les membres de la Direction de la Diaspora à Bruxelles

Cette activité comprendra les éléments suivants :

- **Deux jours de réunions bilatérales entre la Direction de la diaspora (3 représentants – le directeur et deux conseillers politiques) et des autorités compétentes Belges** dans le domaine de la migration et le développement qui auront pour but d'échanger sur des expériences dans la création de politiques liés à la thématique en question.
- **Deux jours de consultations à Bruxelles entre la Direction de la diaspora et des organisations de la diaspora** (un maximum de 10 représentants) venant de la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays Bas (éventuellement à l'ambassade du Burundi).

L'objectif principal de cette activité est de donner l'opportunité aux organisations de la diaspora de participer au processus de réflexion sur le cadre politique et faire part de leurs avis quant à son contenu, ce qui est primordial afin d'en assurer la durabilité et la transparence.

Cet échange donnera l'opportunité de lancer des canaux de dialogue qui pourront être utiles tout au long des activités ultérieures. Cela donnera à la Direction et aux représentants de la diaspora la possibilité de clarifier leurs objectifs et de mieux comprendre les bénéfices de la mise en place d'un cadre politique de gestion et de coopération, qui pourra conduire à stimuler la mobilisation de la diaspora.

Un des experts (ou les deux) impliqué dans cette action sera présent pendant ces réunions afin d'apporter des contributions si nécessaire et de prendre note des commentaires faits au fil des discussions. Ainsi, les commentaires pourront être intégrés dans le projet de politique.

Résultats de l'activité Nr. 3:

- Consolidation des liens avec les organisations de la diaspora et facilitation de leur mobilisation.
- Contribution à la formulation de la politique de la part des représentants de la diaspora.
- Une compréhension mutuelle des avantages de la politique et de l'engagement de la diaspora en général.
- Renforcement de la coopération avec les autorités de certains états européens dans le domaine de la politique de mobilisation de la diaspora, et échanges de bonnes pratiques.





Activité 4: Assistance à distance pour la rédaction du document de stratégie politique

Suite à l'activité précédente, les représentants du comité interministériel continueront de travailler sur le document de politique avec les experts. Ils porteront une attention particulière à l'intégration des commentaires recueillis pendant les consultations en Europe et travailleront sur les contributions des organisations de la diaspora. Par ailleurs la structure du document sera améliorée, puisque des mesures concrètes et des options politiques de mise en œuvre pourront y être intégrées.

Résultats de l'activité 4:

- La préparation du document de stratégie politique progresse
- Identification d'instruments potentiels pour la mise en œuvre de la politique.

Activité 5: Deuxième Session d'Information sur l'engagement de la Diaspora

Cette activité a deux objectifs:

- Mettre à disposition des autorités Burundaises un ensemble d'instruments et d'exemples pratiques sur la mobilisation de la diaspora et l'encouragement à s'impliquer dans des activités comme par exemple : (1) les processus politiques, sociaux et économiques ; (2) les pratiques et stratégies pour renforcer les transferts de fonds; (3) les investissements ; (4) le transfert de connaissances et d'expertise ; (5) la coopération au développement ; (6) l'implication dans le processus de préparation des politiques publiques etc. Par conséquent, les experts familiariseront les participants avec diverses politiques de mobilisation de la diaspora créées par d'autres pays en voie de développement et suggéreront au gouvernement du Burundi des pratiques utiles, basées sur le contexte et les réalités du pays
- Présenter et discuter la version actualisée de la proposition de stratégie politique, en parlant notamment de sa structure, des éléments manquants, les réajustements qui doivent être entrepris et de discuter plus concrètement des stratégies de mise en œuvre qui devront être adoptées une fois le document finalisé. Le projet de document sera présenté par la Direction de la diaspora et les experts seront présents afin de faciliter la discussion. À la fin de cette activité la Direction de la diaspora et le comité interministériel devront se mettre d'accord sur les prochaines étapes et avoir une stratégie concrète pour la continuation du processus.

Cette activité réunira environ 20 participants qui étaient impliqués dès le début.

Résultats de l'activité 5:

- Un projet de stratégie politique consolidé.
- Un transfert de pratiques sur l'engagement de la diaspora dans le domaine politique, social et économique





Activité 6: Soutien à distance dans la rédaction du document de politique

L'équipe de rédaction intégrera les résultats des discussions menés pendant l'activité 5 dans la version finale de la politique, avec le soutien des experts. Le rôle des experts sera d'assurer la cohérence du document consolidé.

La validation et approbation finale du document par le gouvernement du Burundi doit être faite en dehors du cadre de cette action.

Résultats de l'activité 6:

- Une version finale de la proposition de stratégie politique sur l'engagement de la Diaspora est préparée

Activité 7: Un atelier de quatre jours au profit de la Direction de la diaspora et le comité interministériel sur la communication avec la diaspora

L'objectif de cet atelier est d'exposer différentes méthodes de communication entre agences gouvernementales (particulièrement des départements de la diaspora) et organisations de la diaspora en vue d'améliorer et de diversifier les modes de communication. Les experts formeront les participants (env. 20 personnes venant de la Direction de la diaspora et le comité interministériel) sur le développement des stratégies de communication institutionnelles avec la diaspora venant de pays et de contextes différents. Cette formation couvrira également l'utilisation des médias sociaux pour une communication efficace et les méthodes d'engagement avec les organisations de la diaspora.

Cette session sera également un moyen pour aider la Direction dans ses interactions avec d'autres institutions et bailleurs de fonds qui pourraient être intéressés à s'impliquer dans la mise en œuvre de cette politique de mobilisation de la diaspora.

Résultats de l'activité Nr. 7:

- La Direction de la Diaspora et les autres agences pertinentes auront des meilleures capacités à élaborer une stratégie de communication ce qui pourra contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de la diaspora.

3. Expertise requise

Cette action est conçue pour permettre le transfert de pratiques et de connaissances sur les aspects liés à la diaspora, et d'aider la Direction de la diaspora et d'autres organismes à élaborer une politique spécifique sur ces questions. Ainsi, la dimension d'échange entre pairs sera présente dans les activités de renforcement des capacités proposées pour la mise en œuvre (ateliers thématiques et des séances d'information), et également dans les activités de soutien au processus d'élaboration du cadre stratégique relatif à la mobilisation de la diaspora. Les experts et le groupe de travail impliqués dans cet exercice détermineront conjointement la structure du document de politique, analyseront diverses options stratégiques devant être incorporées dans le projet de document, ainsi que la préparation technique du projet. En conséquence, l'échange de pratiques, de connaissances techniques





et d'évaluation sera fait d'une manière continue, pendant les sessions sur place et à distance. Par ailleurs, la création d'un comité interministériel (groupe de travail) pour chargé, aux côté des experts, de l'élaboration du document de politique, renforcera d'avantage la dimension de partage entre pairs.

Profil des experts :

- Un expert venant d'une administration du pays membre de l'UE ayant de l'expertise dans l'élaboration de documents de politique dans le domaine de l'engagement de la diaspora (la priorité sera donnée à un expert venant d'un pays membre qui a une présence de diaspora Burundaise)
- Un expert venant d'un pays du Sud et plus particulièrement d'un pays qui a de l'expérience dans l'engagement de la diaspora et qui a déjà une expérience de rédaction d'une telle stratégie

Les experts devront maîtriser le français.

Profil des participants :

- Les 5 membres de la Direction de la diaspora
- D'autres organismes nationaux ayant des compétences dans le domaine des affaires de la diaspora. Ces personnes feront partie du comité interministériel qui se chargera de gérer le processus de l'élaboration de la politique d'engagement de la diaspora. Le comité sera une structure technique composé d'environ 15 autorités venant de diverses agences comme par exemple la Direction de la diaspora, le Ministère du Travail, le Ministère de la Sécurité Publique, le Ministère de la Solidarité Nationale, du Rapatriement des Réfugiés, de la Reconstruction Nationale, et de la Réintégration Sociale, le Ministère des Finances ainsi que d'autres agences étatiques comme la Banque Centrale, la Chambre de Commerce et l'Industrie et l'Agence de Promotion des Investissements. Pendant la rédaction de la politique le comité consultera des ONGs et des organisations de la diaspora.
- Organisations de la diaspora venant des États Membre de l'UE. Les critères de sélection des organisations à impliquer dans le processus seront discutés pendant la première activité, selon les recommandations des experts. Cependant, les éléments qui seront pris en considération lors de l'identification et la sélection des organisations de la diaspora comprendront leur intérêt à contribuer à cette action, le niveau d'organisation, les partenariats préexistants entre la diaspora et le gouvernement, etc. Compte tenu du contexte sensible, la dimension politique sera également considérée dans le but d'éviter la «politisation» du processus.

4. Résultats escomptés

- La Direction de la diaspora et les autres agences bénéficieront d'un transfert de connaissances et de compétences pratiques sur la préparation et la mise en œuvre de politiques relatives à la mobilisation de la diaspora, qui les aideront à atteindre leurs objectifs nationaux et institutionnels en la matière.
- Une stratégie nationale de mobilisation de la diaspora est développée d'une manière





large et inclusive, avant d'être présentée aux autorités Burundaises pour approbation.

- Des liens approfondis seront établis et maintenus avec les organisations de la diaspora dans les États Membres de l'UE en vue de renforcer leurs contributions au développement national.
- Des instruments de communication entre la Direction de la diaspora et les organisations de la diaspora sont diversifiés et renforcés, leurs capacités à préparer des plans de communication améliorés.

